



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2003/L.30
10 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Dix-neuvième session

Milan, 1^{er}-9 décembre 2003

Point 3 d) de l'ordre du jour

**COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I
DE LA CONVENTION**

**SOUSSION DES DEUXIÈMES ET, LE CAS ÉCHÉANT, TROISIÈMES
COMMUNICATIONS NATIONALES**

Projet de conclusions présenté par la présidence

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre n'a pas achevé l'examen des questions relevant du point 3 d) de l'ordre du jour. Il a décidé de le poursuivre à sa vingtième session.
